

ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire,

le lundi 12 mai 2025 à 19 heures

à la Mairie de DAVAYE - salle du Conseil municipal

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MARS 2025

2) DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

3) DÉLIBÉRATIONS

- I. ZAER (Zones d'accélération des énergies renouvelables) : avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique (RPU) sur son territoire.
- II. MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION : attributions de compensation 2025 relatives à la compétence Petite Enfance.
- III. STRUCTURE DE JEUX à l'école de Davayé.
- IV. AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRES ET PAYSAGERS DE LA RUE DE LA MAIRIE ET SES ABORDS, AVEC CRÉATION D'UN CHEMINEMENT DOUX DE LA PLACE DE VARANJOUX À LA MAIRIE : mise à jour du projet.
- V. LOGEMENT COMMUNAL : exonération de loyers pour la future maison d'assistantes maternelles.
- VI. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE d'un jeune Davayouti participant à une compétition sportive.

4) DOSSIERS EN COURS

5) COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET SYNDICATS

6) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

DAVAYÉ, le 11 mars 2025

Le Maire,
Michel du ROURE

